

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGELE-DE-MERICI



AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE
SOUSSIGNÉ, QUE:**

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

AVIS DE MOTION A ÉTÉ DONNÉ QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-02 ABROGEANT LE REGLEMENT NO. 2017-02 SERA
ADOPTÉ, RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX.

LEDIT REGLEMENT EST DISPONIBLE POUR CONSULTATION AU BUREAU
MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES DE BUREAU.

**DONNÉ À SAINTE-ANGELE-DE-MERICI CE 11^{IÈME} JOUR DU
MOIS DE JANVIER DEUX MILLE DIX-HUIT.**



Denis Ouellet
Directeur général & Secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, monsieur Denis Ouellet, directeur général-secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant à chacun des trois endroits désignés par le conseil, le 11 janvier 2018, entre 9h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^{ième} jour du mois de janvier 2018.



Denis Ouellet
Directeur général & Secrétaire-trésorier par intérim